



YERVILLE L'EAU



EDITO

Après quelques difficultés liées à l'acquisition du terrain, nous pouvons enfin commencer les travaux de construction de la station d'épuration d'Hugleville en Caux / Saint Ouen du Breuil.

Ces travaux seront menés conjointement avec la réalisation des réseaux de transferts des effluents des deux communes d'Hugleville et de Saint Ouen du Breuil vers le nouveau site d'épuration.

Nous nous dirigeons concrètement vers la suppression d'un site d'épuration totalement saturé à Hugleville en Caux.

Par ailleurs, nous menons le projet de reconstruction de la station d'épuration d'Ouville l'Abbaye, pour lequel un appel d'offres de travaux va bientôt être publié.

Les reconstructions des stations d'épuration de Cideville et de Criquetot sur Ouville sont également à l'étude.

Ainsi, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Région d'Yerville poursuit ses efforts d'amélioration continue de ses ouvrages d'assainissement et de la qualité de traitement des eaux usées, pour une meilleure protection de la ressource en eau et pour un environnement toujours plus protégé.

Bien amicalement,

Le Président, Alfred TRASSY-PAILLOGUES

Extension du réseau d'assainissement de Yerville

Le réseau d'assainissement de Yerville a été étendu route de Veules les Roses.

Le lundi 20 mars 2017, les travaux d'extension du réseau d'assainissement route de Veules les Roses ont été réceptionnés par les élus. Les travaux consistaient à faire une petite extension du réseau d'assainissement de 62 mètres linéaires, avec 3 branchements, un forage dirigé sous la route départementale et la mise en place d'une clôture et d'un portail accessible de la RD 142 pour les camions hydrocureurs.

Le coût de ces travaux s'élève à 47 000 € avec une subvention de 9177 € de l'Agence de l'Eau.



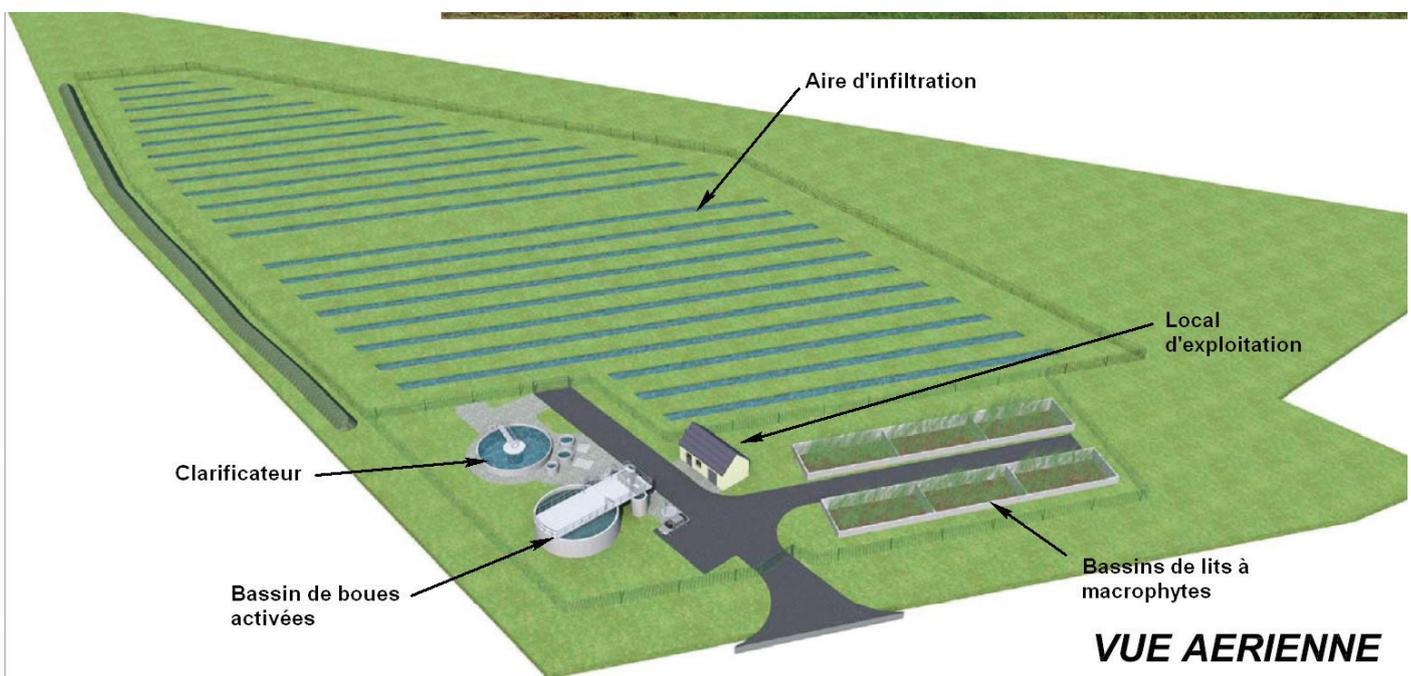
La nouvelle station d'épuration d'Hug

La station d'épuration

La nouvelle station d'épuration sera implantée à Hugleville en Caux, en limite de Saint Ouen du Breuil entre la voie ferrée et l'autoroute A29. Elle sera constituée de la filière de traitement par boues activées de capacité de 1100 EH. Les étapes de traitement seront les suivantes :

- Prétraitements : permet la rétention des graisses et la décantation des matières en suspension contenues dans l'effluent
- Traitement par aération prolongée dans le bassin de boues activées : permet la dégradation de la pollution carbonée et azotée
- Clarification : permet la séparation de l'eau épurée et des boues et recirculation d'une partie des boues vers le bassin biologique. Etape réalisée dans le clarificateur.
- Evacuation des eaux traitées dans l'aire d'infiltration

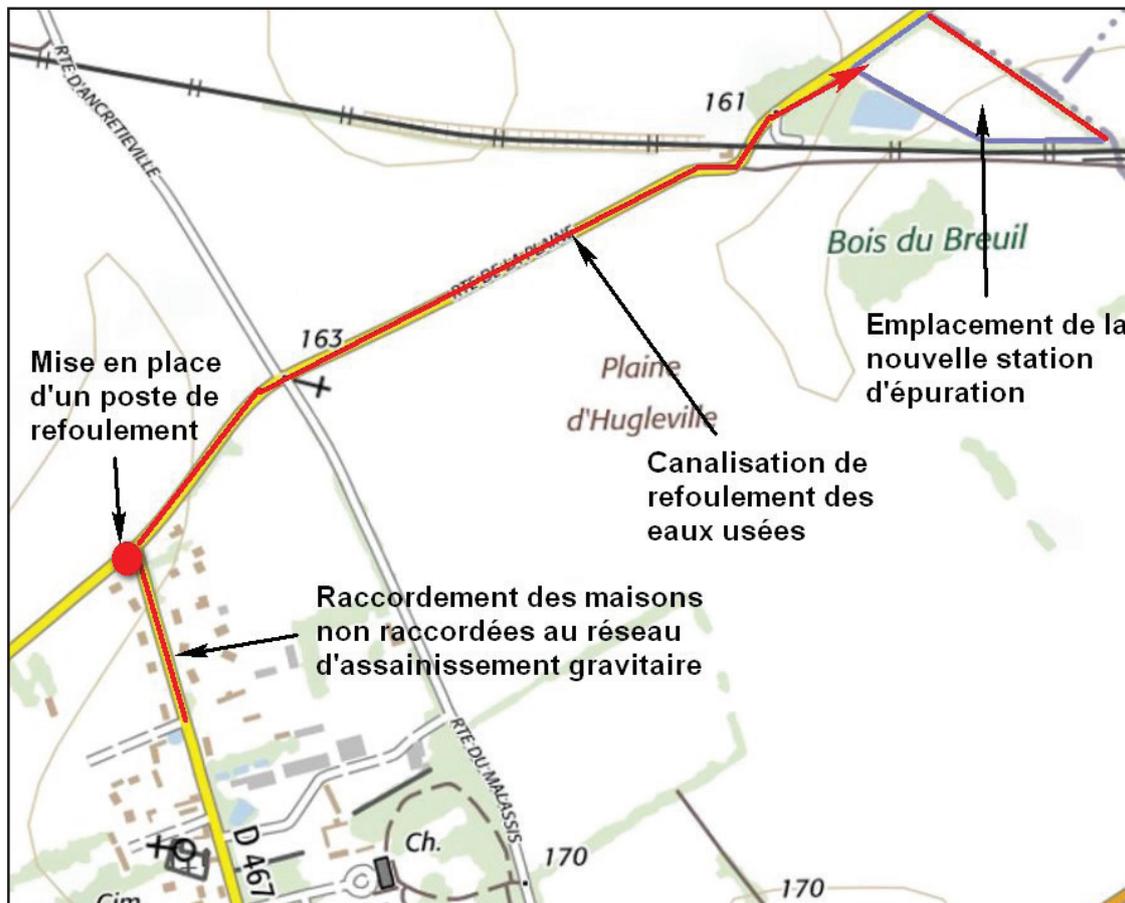
Les boues produites seront traitées par des macrophytes. Ces plantes constituent une solution rustique et simple d'utilisation parfaitement adaptée aux stations de petite capacité.



Les réseaux de transfert des eaux usées sur le nouveau site :

Du côté d'Hugleville en Caux :

Il est prévu de pose 200 mètres linéaires de canalisations d'assainissement dans le Bourg, un nouveau poste de relevage des eaux usées ainsi que 1100 mètres linéaires de canalisation de refoulement jusqu'à la station d'épuration, avec un passage en fonçage sous la voie ferrée :



Du côté de Saint Ouen du Breuil :

Il est prévu la mise en place d'un nouveau poste de relèvement des eaux usées et 1100 mètres linéaires de canalisation de refoulement jusqu'à la station d'épuration :

